
NOTES CHRONOLOGIQUES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE L'OCCUPATION FRANÇAISE DANS LA RÉGION D'AUMALE

1845-1887

(Suite. — Voir les nos 190, 195, 196, 199 et 200).

1878. — En 1878, l'organisation de la subdivision d'Aumale ne fut point modifiée.

Les récoltes des années précédentes ayant manqué, les tribus ressentirent les atteintes de la misère et le commandement dut prendre des mesures pour leur venir en aide.

Une somme de 1,000 francs fut distribuée aux plus nécessiteux.

Les nomades du Sud furent autorisés à s'installer dans les Arib pour fuir la sécheresse qui désolait leur pays.

La caisse communale fit aux cultivateurs, à titre d'avance pour achat de grains de semence un prêt de 40,000 francs.

Enfin, les djemâa de plusieurs tribus contractèrent au Crédit foncier un emprunt de 150,000 francs garanti par les biens communaux et remboursable en cinq annuités.

C'est en 1878 que furent construits les cafés-postes de Sour-Djouab dans la tribu de ce nom et d'Aïn-Zemra dans les Oulad-Solthan.

1879. — En 1879 le territoire militaire de la subdivision diminue dans des proportions notables.

Par arrêté du 17 avril 1879, le centre d'Aïn-Bessem est constitué en commune mixte civile composée des douars et tribus, ci-après désignés, distraits du cercle d'Aumale (1) :

Aïn-Tiziret, Sidi-Khalifa, Sidi-Zouïka, Oued-el-Berdi, Aïn-Hazem, Koudiat-El-Amara, Metennan, Ouled-Selim, Oulad-Sidi-Salem.

Par décret du 9 avril, la commune mixte militaire de Bouïra fut distraite du territoire de commandement et érigée en commune de plein exercice.

L'agha de Bouïra, Si Bouzid ben Ahmed, étant mort, l'aghalik fut supprimé à la date du 14 octobre.

Le 10 octobre l'organisation des Adaoura fut remaniée.

En 1875, Zouaoui ben Messaoud, ayant donné sa démission de caïd des caïds, avait eu pour successeur le capitaine de spahis Abdelkader Oulid Belkassem. Mais ce dernier étant mort en 1876, les Adaoura furent administrés par deux caïds indépendants.

Le 10 octobre 1879, l'emploi de caïd des caïds fut rétabli en faveur de M. Ahmed ben Abdelkader, lieutenant de spahis, ancien porte-fanion du général Yusuf.

Dans l'annexe de Beni-Mansour, le caïd des caïds des Beni-Yala étant mort, son emploi fut supprimé.

L'organisation judiciaire subit les modifications suivantes :

A la date du 27 avril, à la suite de la création d'une justice de paix à Bouïra, la 28^{me} circonscription judiciaire (Bouïra) fut supprimée. Le cadî devint cadî-notaire.

(1) Le premier administrateur d'Aïn-Bessem fut M. Hugues, antérieurement adjoint-civil près le général commandant la subdivision d'Aumale.

Le ressort de la justice de paix de Bouïra comprit : l'annexe de Beni-Mansour, les douars de Sidi-Zouïka, Sidi-Khalifa, Aïn-Tiziret, Oued-Berdi, Oulad-Bellil et les tribus Oulad-el-Aziz, Merkalla et Beni-Meddour.

A la date du 16 juillet, les Oulad-Driss furent détachés de la 23^{me} circonscription (Dechmya) pour être placés dans la 26^{me} Oued-Okris.

C'est à partir de l'année 1879 que le génie cessa d'être chargé des travaux des communes indigènes.

1880. — Par arrêté du 1^{er} décembre 1880, l'annexe de Beni-Mansour fut distraite à partir du 1^{er} janvier 1881 du territoire de commandement de la division d'Alger et réunie au territoire civil du département d'Alger pour y former une commune mixte dite de Beni-Mansour (1).

A la même date, les Ouled-Bellil et Oulad-el-Aziz furent rattachés à la commune mixte d'Aïn-Bessem.

En outre 14 tribus du cercle d'Aumale, Oulad-Driss, Oulad-Farha, Oulad-Barka, Oulad-Mériem, Oulad-Si-Moussa, Djouab, Oulad-Bou-Arif, Douar-Ridan, Oulad-Salem, Oulad-Selama, Beni-Inthacen, Oulad-Solthan, Oulad-Zenim, Oulad-Thaân, furent distraites du territoire de commandement et formèrent une commune mixte dite d'Aumale (1).

Ces importantes modifications administratives furent la conséquence de la nomination au gouvernement général de M. Albert Grévy, frère du Président de la République.

Le 20 janvier 1880, la 27^e circonscription judiciaire (Bel-Kherroub) fut réunie à la 5^e (Aumale).

1881. — L'arrêté du 15 mars 1881 modifia encore l'organisation judiciaire musulmane ; les anciennes cir-

(1) Le premier administrateur de la commune mixte de Beni-Mansour fut M. Fidelle, celui de la commune mixte d'Aumale fut M. Choynet.

conscriptions 23^e (Dechmia) 26^e (Oued-Okris) disparurent et se fondirent dans la 5^e circonscription (Aumale).

Dans le territoire militaire l'ancienne 24^e circonscriptions (Adaoura) devint la 20^e, tandis que l'ancienne 25^e (Sidi-Aïssa) prenait le n^o 21.

Le caïd des caïds des Adaoura, Ahmed ben Abdelkader, ayant donné sa démission, fut remplacé le 10 janvier 1881 par deux caïds indépendants qui commandent encore aujourd'hui ces tribus.

1882-1883. — Pendant les années 1882 et 1883 il n'a été apporté aucune modification à l'organisation de la subdivision d'Aumale.

1884. — Par arrêté du 25 novembre 1884, la 21^e circonscription judiciaire (Sidi-Aïssa) fut supprimée et devint une annexe de la 20^e circonscription (Adaoura). La mahakma annexe de Sidi-Aïssa a à sa tête un bachadel faisant fonctions de cadî.

1885. — Par arrêté du 28 décembre 1885, les deux tribus des Oulad-M'sellem et Oulad-Si-Amor furent distraites du territoire de commandement pour être réunies à la commune mixte d'Aumale.

Ainsi, à la date du 1^{er} janvier 1886, le cercle militaire d'Aumale resta constitué par les sept tribus dont les noms suivent :

Adaoura Gheraba,
Adaoura Cheraga,
Oulad-Sidi-Aïssa,
Sellamat,
Oulad-Sidi-Hadjerès,
Oulad-Abdallah,
Oulad-Ali-ben-Daoud.

1887. — Enfin, par décret du 3 juillet 1887, la subdivision d'Aumale a été de nouveau supprimée, et par arrêté

du Gouverneur général de l'Algérie, en date du 5 juillet, les sept tribus qui constituaient le cercle d'Aumale ont été réunies au cercle de Bou-Saâda, pour y former une annexe, dont le chef-lieu est au caravansérail de Sidi-Aïssa.

Le cercle de Bou-Saâda et l'annexe de Sidi-Aïssa ont été rattachés à la subdivision de Médéa.

C'est ainsi qu'en 1887, après quarante ans d'existence, l'administration militaire a cessé d'être représentée à Aumale.

APPENDICE

NOTE I

La publication du récit de la mort de Bou Barla tiré de l'ouvrage de M. le commandant Robin nous a valu une intéressante communication de M. Lagler-Parquet, ingénieur civil à Bordeaux, bien connu des lecteurs de la *Revue Africaine* par ses travaux sur l'épigraphie latine.

M. L. Parquet se trouvait en Kabylie au moment où Bou Barla fut tué ; il a recueilli sur le théâtre même de l'action des renseignements précis que nous nous faisons un devoir de publier avec son autorisation. Le lecteur aura ainsi toute facilité pour apprécier la valeur historique des différentes versions auxquelles a donné lieu la mort du chérif des Kabyles et se faire une opinion sur les circonstances qui ont accompagné cet événement.

« Bordeaux, 11 août 1890.

«
 » En octobre 1854, un géomètre du service topogra-
 » phique signala des erreurs sur un certain nombre de
 » points trigonométriques situés à l'est du col de Chel-
 » lata. Le gouverneur général (maréchal Randon)
 » ordonna la révision des points géodésiques contestés ;
 » sur quoi M. Dhormois, capitaine du génie et moi, nous
 » dûmes faire une visite à une demi-douzaine de som-
 » mets sur les deux rives de l'Oued-Sahel.

» Nous quittâmes Sétif le samedi, 30 décembre 1854 ;
 » notre première étape fut Aïn-Roua. — Le 5 janvier
 » suivant nous arrivâmes à midi à Akbou. Le même
 » jour au soir une dépêche apportée par un cavalier
 » indigène vint rappeler M. Dhormois, toute affaire
 » cessante, à Sétif, où il devait remplacer un officier de
 » son grade parti pour la Crimée. Quant à moi, je devais
 » terminer avec les sapeurs-conducteurs du capitaine
 » la revision commencée. A la maison de ben Ali Chérif
 » je trouvai le caïd Lakhdar ben Mokrani qui chercha à
 » me détourner de mon itinéraire en amont de la vallée
 » de l'oued Sahel : « *El Kbaïl ma men houm chi naraf*
 » *qbahhtouhoum* (1) » me disait-il. Déjà très au courant
 » des mœurs indigènes et n'ayant aucune raison de
 » partager les appréhensions du Kaïd, j'acceptai cepen-
 » dant l'offre d'un renfort d'escorte de deux mokraznis
 » dont je retrouve encore les noms sur mon carnet
 » trigonométrique de l'époque : Amechkan Lemdani et
 » Erdjem ben Ali.

» Le lendemain, 6 janvier, un dimanche, j'allai planter
 » ma tente sur un petit plateau au Nord-Est, sous le
 » bordj Tazmalt. A peine fus-je revenu de la station
 » trigonométrique secondaire de Talefsa, (j'eus juste le

(1) Les kabyles sont mauvais, je connais leur méchanceté.

» temps d'abriter mon théodolite) qu'un brouhaha indes-
 » criptible parmi les cavaliers du goum m'apprit qu'il y
 » avait du nouveau. — Edjem ben Ali arrive tout essoufflé
 » et me dit : « Galou Bou Barla djat fi tahht el oued ma
 » alfin el assaker (1). » (Ceci était une exagération, il
 » était, comme le dit très bien le commandant Robin,
 » accompagné de 2 cavaliers et de 50 à 60 Beni-Mellikeuch
 » dont la moitié seulement avait des armes à feu). Je
 » fais immédiatement rentrer mon matériel au bordj où
 » je laisse le sapeur Moubabu avec mon spahi de l'esca-
 » dron de Sétif (Saad ben Debech), après quoi je monte à
 » cheval avec mes deux goumiers pour me joindre au
 » peloton du Kaïd, lequel prit la direction de Souk-el-
 » Khamis, tandis que son frère devait battre le bord de
 » l'Ighzer-Tazouch, petit affluent de gauche de l'oued
 » Sahel. — Quand nous arrivons dans la plaine, un cava-
 » lier vient prévenir Si Lakhdar ben Mokrani que son
 » frère est sur la piste du Chérif du côté de Tablast.
 » Nous nous dirigeons aussitôt de ce côté là, où nous
 » rencontrons les hommes de Bou Mezrag avec le cheval
 » couvert de boue de Bou Barla. Ce cheval s'était abattu ;
 » mais le cavalier avait été emporté par des Beni-
 » Mellikeuch qui prirent à travers les broussailles un
 » chemin par lequel les cavaliers ne pouvaient les
 » suivre. — La plaine de Tablast était en effet couverte
 » de flaques d'eau; mais celles-ci ne provenaient pas
 » d'irrigations (en décembre on n'a que rarement
 » besoin d'irriguer sur les bords de l'Oued-Sahel et
 » l'hiver 1854-1855 était très pluvieux) mais bien de
 » récentes pluies. Le sol détrempé eût été du reste
 » un obstacle, aussi bien pour les poursuivants que pour
 » le poursuivi. Ce qui a fait choir le cheval de l'agitateur
 » était la longueur invraisemblable de ses pieds de
 » devant sillonnés, tout autour, de sèmes purulentes.

(1) On dit que Bou Barla est venu dans le bas de la rivière avec deux mille soldats.

» Je n'avais jamais vu pied pareil à un cheval vivant.
 » Quand Bou Barla s'est vu serré de près sur le chemiu
 » du marché des Beni-Mellikeuch, il se jeta à travers
 » champ ; mais là, son djouad n'étant déjà pas trop
 » d'aplomb sur le chemin passable, buttait à chaque
 » instant et finit par s'abattre sous son cavalier, lequel,
 » blessé par la chute fut emporté par un groupe de
 » Beni-Mellikeuch à la « Tazekka » d'un certain Moham-
 » med el Ounès. Le kaïd Lakhdar et ses cavaliers ne
 » rentrèrent pas ce soir-là à Tazmalt où je revins seul
 » avec Saad ben Debech ayant laissé Amechkan et
 » Erdjem à Bou-Mezrag. La diffa, apportée par des
 » Beni-Abbès d'El-Guendouz, nous attendait au bordj :
 » je n'ai pu déterminé nos hôtes à la porter au kaïd ; ils
 » me répondaient invariablement : « Nous l'attendrons
 » ici ». Comme dans ces moments de troubles il y a
 » toujours quelque chose à grapiller et à razer, Saad
 » ben Debech me demanda le lendemain, 7 janvier
 » (lundi) à rejoindre le caïd Lakhdar, lequel pendant la
 » nuit s'était fait porter la diffa à l'Oued-Souk-el-Kha-
 » mes. (Je lui donnai cette permission, surtout pour
 » avoir un moyen d'information de plus. Saad ben
 » Debech étant eulmi, je lui supposais une indifférence
 » pour les Kabyles qui était peut-être plus apparente
 » que réelle). Si Lakhdar ben Mokrani et ses hommes ne
 » revinrent à Tazmalt que le 8 dans la matinée. Je me
 » trouvais à ce moment avec mon théodolite à la station
 » géodésique de Tergrount. Ce point n'étant situé qu'à
 » 800 mètres de la route muletière de Tazmalt à Bordj-
 » Medjana, par laquelle devait passer le caïd, d'après ce
 » que Saad ben Debech vint me dire (lequel avait assisté
 » à la capture du chérif), je recommandai à ce spahi
 » d'aller se poster au col de Tizi-Zana et de m'avertir de
 » la venue du kaïd et de son goum. Le sapeur Monbabu
 » transportait pendant ce temps notre campement à
 » Teniet-Khamis. Un froid très vif et clair avait succédé
 » au temps humide de la veille : la terre gelée craquait

» sous nos pas. Ma station était finie et j'allais descen-
» dre le chemin où des gens d'El-Kala m'attendaient
» avec la diffa quand enfin arriva le goum des Beni-
» Abbès. Lakhdar ben Mokrani était rayonnant. Un de
» ses cavaliers portait la tête de Bou Barla accrochée au
» bout du canon de son fusil; d'autres avaient ses effets
» et ses armes. L'agitateur avait des partisans même
» parmi les Beni-Abbès; je me rappellerai toujours l'ex-
» clamations d'un vieux fanatique du village de Chouari:
» « Ben Mokrani a fait plaisir aux chrétiens et aux dé-
» mons (el-djenoun) pour s'enrichir (?) mais, s'il craignait
» Dieu, il n'aurait pas tué le chérif, un croyant! » Cependant
» le plus grand nombre des indigènes que j'ai entendus
» commenter la prise de l'agitateur se consolait par
» le fait que c'était un nègre (oussif), ce qui était du reste
» parfaitement exagéré, attendu que la tête que j'ai vue,
» le 8 janvier au matin à Tizi-Zana, et le 13 du même
» mois à Sétif, était celle d'un mulâtre et non pas celle
» d'un nègre. Maintenant voici, d'après le récit de Saâd
» ben Debech, ce que j'ai alors inscrit sur mon carnet au
» sujet de ce qui s'était passé après que Bou Barla avait
» été enlevé par les Beni-Mellikeuch. Je dois ajouter que
» le dire de mon cavalier devant me servir de base pour
» la rédaction de mon rapport au chef du génie à Sétif,
» je l'ai contrôlé par tous les moyens en mon pouvoir et
» notamment par le témoignage d'un charbonnier maro-
» cain (Houssein El Tataouni) de passage, qui fut spec-
» tateur involontaire de l'événement. Les hommes qui
» portaient Bou Barla, lequel, en tombant de cheval
» s'était cassé la jambe droite, voulaient d'abord se
» diriger sur Taralat, mais l'état du blessé leur fit préférer
» de le déposer dans l'habitation d'un nommé Moham-
» med El Ounès. Ici surgissent deux versions: d'après
» le charbonnier marocain, El Ounès se serait rendu
» auprès du caïd Lakhdar pour lui offrir la capture de
» Bou Barla moyennant finance; Saâd ben Debech, au
» contraire, m'a assuré que Mohammed El Ounès s'était

» absenté seulement quand il vit arriver les cavaliers
 » des Beni-Abbès pour ne pas être présent lors de la
 » capture d'un hôte (dhif) de son foyer. Je regrette
 » sincèrement de ne pouvoir partager l'avis de mon
 » cavalier, attendu que Mohammed El Ounès non seule-
 » ment fit partie du cortège de Si Lakhdar, mais, indice
 » plus grave, on le vit le 13 janvier au marché de Sétif,
 » faire de copieuses emplettes, alors qu'au su de toute la
 » déchera, c'était un pauvre diable sans sou ni maille.
 » Quoiqu'il en fût, le chérif, se voyant atteint, demanda
 » la vie sauve, disant aux Beni-Abbès qu'ils auraient
 » plus de gloire à le prendre vivant que mort. Si Lakhdar
 » ben Mokrani lui-même m'a dit alors qu'il aurait pré-
 » féré livrer le chérif vivant, mais qu'étant arrivé trop
 » tard pour le sauver il dut se contenter du cadavre.

» A ce propos, je dois dire aussi que la tête de Bou
 » Barla avait été plutôt sciée que coupée, soit que Der-
 » radj se fût servi d'une lame ébréchée, soit que l'émo-
 » tion eût trop agité sa main.

» En résumé, voici les points qui seraient à modifier
 » au récit du commandant Robin :

» 1° La date du 26 décembre 1854, qui paraît être réelle-
 » ment celle d'un coup de main des Beni-Mellikeuch sur
 » des gens des Beni-Abbès, mais qui, bien certainement
 » n'est pas celle de la prise du chérif ;

» 2° Substitution à cette date de celle du 6 janvier
 » 1855 ;

» 3° L'impossibilité d'avancer pour Bou Barla lors de
 » sa fuite à travers champs ne venait pas du terrain
 » détrempé par l'irrigation, mais bien de la longueur
 » démesurée des sabots de son cheval qui ne pouvait
 » marcher sans butter ;

» 4° Bou Barla s'est blessé en tombant de son cheval
 » et a été emporté par les Beni-Mellikeuch dont l'un avait
 » tiré sur Lakhdar ben Derradj, le blessant à la jambe ;

» 5° Enfin, Bou Barla a été tué dans une maison kabyle
» et non en rase campagne ;

» 6° Sa tête, son cheval, ses armes, ses vêtements et
» son cachet ont été exposés non seulement au marché
» de Bordj-bou-Areridj, mais aussi à celui, beaucoup plus
» important (El-Had), de Sétif, le 13 janvier suivant. Là
» aussi, pas mal de croyants se consolait de sa perte
» en voyant que c'était un mulâtre.

» Plusieurs années après, le général de Neveu, com-
» mandant la subdivision de Dellys, à l'occasion d'une
» conversation de table, me parla de cette affaire à pro-
» pos de laquelle M. Lenoble, lieutenant de spahis, déta-
» ché au bureau arabe de Sétif, avait été chargé par M.
» Delettre de faire une enquête. Le résultat de cette
» enquête était consigné dans un rapport inséré au
» *Moniteur algérien* et au *Mobacher*, alors les deux
» organes officiels de la colonie. En lisant le récit de
» M. le commandant Robin je retrouve les termes du
» rapport du lieutenant Lenoble. M. de Neveu, qui était
» très au courant des mœurs kabyles, ne me cacha pas
» qu'il penchait fortement pour la version de Si El-Djoudi.
» Quand je lui eus fait part de mon rôle occasionnel
» dans l'affaire, il me dit comme conclusion : La vraie
» vérité est entre les deux, c'est-à-dire entre le récit de
» Si Lakkdar et celui de Si El-Djoudi

» En terminant, je dois ajouter que M. de Neveu m'a
» expliqué la nécessité politique pour le commandant de
» la subdivision de Sétif de ne pas amoindrir le rôle
» joué par Si Lakhdar ben Mokrani, le prestige de ce
» chef étant d'autant plus important qu'alors les tribus
» kabyles du Djurdjura étaient constamment travaillées
» par les Beni-Mellikeuch

» L. PARQUET. »

NOTE II

Le détail des opérations de la colonne Trumelet dans le cercle de Bou Saâda n'entrant pas dans le cadre restreint que nous nous sommes fixé, nous avons dû nous borner à en donner un exposé très succinct; mais le commandant même de la colonne ayant eu l'obligeance de nous communiquer le récit complet de son expédition, nous sommes heureux de faire profiter les lecteurs de la *Revue* de cette bonne fortune et nous souhaitons que M. le colonel Trumelet voie dans cette publication une nouvelle preuve de notre respectueuse gratitude.

« La colonne levait son camp d'El-Grimidi, au pied du
» versant nord du Djebel-En-Naga, le 5 août. En raison
» de l'extrême élévation de la température (60° centigrades) et de la qualité des troupes — jeunes et non acclimatées — composant le bataillon du 50^e d'infanterie,
» le lieutenant-colonel commandant la colonne est
» obligé de scinder en six étapes les trois marches qui
» séparent Sidi-Aïça de Bou-Saâda. La colonne bivouaquait successivement à El-Anseur-Ferhat, à Oudeï-el-Hadjel, sur l'Ouad-el-Garsa et à Aïn-Khermam.

» A deux heures de l'après-midi, le 8 août, le lieutenant-colonel constitue une colonne légère (l'infanterie à dos de mulets) et escalade les pentes escarpées du Djebel-Sallat, pour aller chercher la soumission de la fraction religieuse des Oulad-Sidi-Rabah, laquelle habite le ksar de Bennezouh, village perché au sommet du Sallat et distant de 15 kilomètres du camp d'Aïn-Kermam. Ces marabouts rebelles, qui n'avaient jamais été visités par une colonne française et qui n'avaient point prévu notre apparition sur leurs sommets, n'avaient point préparé la résistance. Le colonel donne l'ordre au cheikh de rassembler sans retard sa

» djemâa. Après avoir reproché sévèrement à cette
» assemblée d'avoir pactisé avec les rebelles, il lui
» ordonnait de réunir toutes les armes existant dans le
» ksar et de venir les déposer devant lui. Le colonel lui
» recommandait surtout de ne point en oublier s'ils ne
» voulaient qu'il chargeât les chasseurs d'Afrique de
» faire eux-mêmes les perquisitions dans leurs demeures.
» Cette menace décide la djemâa à faire la chose en
» conscience, et, au bout de quelques instants, des
» armes de toute nature, de tous les modèles et de tous
» les temps venaient s'amonceler aux pieds du colonel.
» Il signifiait au cheikh Kouider-ben-Ahmed et aux
» membres de la djemâa (sorte de conseil communal)
» qu'ils étaient ses prisonniers.

» Cette opération terminée la colonne légère regagnait
» son camp d'Aïn-Khermam, où elle rentre à 9 heures
» du soir.

» Le lendemain 9, la colonne se dirigeait sur Ed-Dis,
» ksar dont la population de marabouts avait pris une
» large part à l'insurrection et à l'attaque de Bou-Saâda.
» C'était sur ce point que Saïd ben Bou Daoud, le chef des
» rebelles dans le Hodhna, avait établi ses bandes, et
» que, depuis six mois, il investissait Bou-Saâda, qu'il
» attaqua à plusieurs reprises, mais sans succès.

» A l'approche du colonel Trumelet et bien qu'il l'eut
» menacé de l'attendre sur la route pour le combattre,
» Saïd ben Bou Daoud s'était enfui en toute hâte dans le
» Sud-Est et ses contingents s'étaient dispersés.

» La population d'Ed-Dis avait également abandonné
» le ksar à l'approche de la colonne ; une partie s'était
» dirigée dans l'Est, une autre avait cherché un refuge
» dans le djebel El-Birech, montagne rocheuse et escarpée
» dominant le ksar à l'Ouest. Le commandant de la
» colonne décidait qu'un détachement de 150 hommes,
» pris dans les zouaves et les tirailleurs algériens, fouillerait
» la montagne et donnerait la chasse aux rebelles,
» qui, dans la conviction que ces hauteurs rocheuses

» étaient inaccessibles à nos soldats, s'y croyaient en
» pleine sécurité.

» Zouaves et tirailleurs escaladèrent les pentes rocheu-
» ses et abruptes du Birech avec un remarquable élan,
» et sans répondre au feu des rebelles embusqués dans
» les anfractuosités ou derrière les rochers. Les insur-
» gés étaient successivement délogés de leurs retraites
» et traqués vigoureusement dans la montagne. Après
» une chasse de trois heures, l'ennemi disparaissait en
» laissant douze cadavres entre nos mains, ainsi qu'un
» butin considérable.

» Le colonel livrait ensuite le ksar aux flammes et
» employait la mine pour faire sauter les constructions
» sur lesquelles le feu aurait été sans effet. Il ménageait
» cependant les maisons des gens d'Ed-Dis qui s'étaient
» réfugiés à Bou-Sâada dès le commencement de l'inves-
» tissement et y plaçait des sauvegardes pour assurer
» leur protection ; il donnait également des ordres sévè-
» res pour qu'on respectât la mosquée, laquelle renfer-
» mait les tombeaux de la famille de Sid Sakri ben Bou
» Dhiâf, caïd des Souama, lequel nous était resté fidèle.

» Le soir même de ce jour le cheikh de la fraction
» d'Ed-Dis, Sid Rahmoun ben Es Snouci, apportait au
» colonel sa soumission et ses armes. Le commandant
» de la colonne lui ordonnait en même temps de lui
» amener sa djemâa qu'il retenait prisonnière.

» Les jardins d'Ed-Dis et ses palmiers avaient été res-
» pectés.

» Le lendemain, 10 août, la colonne arrivait à six
» heures et demie du matin devant les jardins de pal-
» miers-dattiers de Bou-Sâada. Sa nombreuse popula-
» tion indigène, dont le chiffre total s'élève à 4,000
» individus, attendait la colonne en dehors de ses murs
» et la saluait à son passage de ses acclamations, de ses
» souhaits de bienvenue et de sa « tharaka » (1); elle rece-

(1) « Fusillade plus ou moins à blanc — et ce fut à ce point que

» vait, en un mot, le colonel comme un libérateur. Pen-
 » dant une heure la poudre mêla frénétiquement sa voix
 » stridente aux cris de la foule et aux aigus « toulouïl »
 » des femmes indigènes. C'était une joie bruyante,
 » débordante, excessive, qui donnait la preuve de la
 » frayeur qu'avait fait éprouver à cette population la
 » présence de Ben Daoud autour des murailles du ksar
 » et ses attaques renouvelées.

» Le quartier haut de Bou-Saâda, dont la conduite
 » avait été fort équivoque avant l'arrivée de la colonne,
 » montrait aujourd'hui un enthousiasme exubérant, té-
 » moignant qu'il avait beaucoup à se faire pardonner.
 » S'il fallait en croire ces Bou-Saâdiens, nous n'avions
 » pas de serviteurs plus dévoués. Quoi qu'il en soit de
 » la fidélité actuelle des indigènes de ce quartier, le
 » colonel donna l'ordre d'arrêter et d'incarcérer les gens
 » qui lui avaient été signalés comme les principaux
 » meneurs ou qui s'étaient le plus compromis.

» Les prisonniers et otages qu'avait amenés de Benne-
 » zouh et d'Ed-Dis le colonel Trumelet furent mis en lieu
 » sûr, en attendant la décision de l'autorité locale, car
 » Bou-Saâda relevait alors de la subdivision de Séthif et
 » de la province de Constantine.

» Bou-Sâada ayant été délivré de ses ennemis et réap-
 » provisionné pour trois mois, la sécurité, la paix et les
 » communications ayant été rétablies dans le ksar et
 » entre Bou-Saâda et Aumale, la mission de la colonne
 » étant, en un mot, terminée de la façon la plus heu-
 » reuse, en raison surtout des conditions de tempéra-
 » ture et de la qualité des troupes composant la colonne,
 » le colonel, après avoir séjourné à Bou-Saâda pendant
 » quatre jours, reprit, le 15 avril, la direction d'Aumale.
 » Il emmenait avec lui dix des personnages les plus
 » influents, les plus dangereux et les plus compromis

» le sifflement des balles oubliées dans le canon des fusils fit croire
 » à la colonne qu'on tirait sur les officiers qui marchaient en tête
 » des troupes. »

» de la ville haute de Bou-Saâda et des ksours d'Ed-Dis
 » et de Bennezouh. La colonne rentrait à Aumale le 20
 » août sans avoir rencontré un seul ennemi sérieux sur
 » son chemin. Saïd ben Bou Daoud lui avait décidément
 » manqué de parole et le colonel le regrettait d'autant
 » plus qu'il s'était promis de le traiter comme il le méri-
 » tait s'il avait la mauvaise inspiration de se montrer
 » dans la portée de son canon.

» Le colonel recevait à son bivouac d'Oudeï-el-Hadjel
 » un télégramme ainsi conçu de M. le gouverneur gé-
 » néral : « Mustapha-Supérieur, le 13 août 1871. Gouver-
 » neur général à colonel Trumelet, Bou-Saâda par Au-
 » male. Je vous félicite sur vos opérations. Félicitez de
 » ma part vos troupes dont j'apprécie vivement les
 » efforts : ils hâteront la pacification qu'il y a lieu d'es-
 » pérer prochaine. Vous avez bien fait de procéder au
 » désarmement des rebelles. C'est la meilleure garantie
 » pour l'avenir. Vice-amiral comte de Gueydon. »

.

Quelques jours après le journal officiel de la colonie consacrait un article élogieux aux opérations de la colonne de Sidi-Aïça. Après avoir rappelé les difficultés qu'avait eu à surmonter M. le colonel Trumelet, le rédacteur terminait ainsi : « Ces obstacles ont été vaincus, la
 » colonne a rempli sa mission sans perdre un seul
 » homme. Le commandant de la colonne, M. le lieute-
 » nant-colonel Trumelet, a complété l'efficacité de ses
 » succès si habilement obtenus en procédant au désar-
 » mement des révoltés au fur et à mesure des soumis-
 » sions..... »

G. BOURJADE,
 Capitaine aux affaires indigènes.

(A suivre).

